



GUIDE DE L'ETUDIANT

2016/2017

D.U.F.A.

**DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE
FORMATEUR D'ADULTES**

Site WEB du DUFA : <http://sciences-education.univ-lille1.fr/diplômes-universitaires>

Site du Département SEFA : <http://univ-lille1.fr/sefa/>

CONTACTS ET COORDONNEES

Responsables de la formation :

- Isabelle GHESQUIERE – isabelle.ghesquiere@univ-lille1.fr, Ingénieure d'études.
- Catherine NEGRONI – catherine.negronei@univ-lille3.fr, Maître de conférences.

Contact administratif :

La formation est co-organisée par le Département Sciences de l'Education et de la Formation des Adultes (Lille 1) et par la FCEP (Formation Continue Education Permanente - Lille 3).

- **Département SEFA – Université de Lille 1**

rue Elisée Reclus - Cité Scientifique
Bât B6, bureau 213
59655 Villeneuve d'Ascq cedex
Tel : 03.20.43.32.59

Secrétariat pédagogique :

Muriel BIDOYEN-SILVERT : muriel.bidoyen@univ-lille1.fr

- **FCEP – Université de Lille 3**

Accueil
Bureau A1 604 (Niveau 1)
Bâtiment A
rue du Barreau
BP 60149
59653 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex
Tel : 03 20 41 72 82

Secrétariat pédagogique :

Nadia GAILLET : nadia.gaillet@univ-lille3.fr

TABLE DES MATIERES

1. LES ORGANISATEURS ET INSTANCES DE LA FORMATION

2. LES NIVEAUX DE FORMATION ET OBJECTIFS DE FORMATION

3. LES CONDITIONS D'ACCÈS

4. LA STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

4.1 La structure pédagogique générale

4.2 L'évaluation

4.3 Les dispenses et équivalences

5. LE REFERENTIEL D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

6. LE DESCRIPTIF DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

1. LES ORGANISATEURS ET INSTANCES DE LA FORMATION

Le **Département Sciences de l'Éducation et de la Formation des Adultes** de l'Université de Lille 1 et la **F.C.E.P. (Formation Continue Education Permanente)** de l'Université Lille 3 Sciences Humaines et Sociales Charles de Gaulle organisent conjointement la préparation du Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes (**D.U.F.A.**) en une année, soit de septembre à juin.

Le **jury**, composé d'enseignants et de professionnels, traite, en réunions plénières ou par délégation à des commissions de travail, des problèmes pédagogiques et organisationnels du D.U.F.A. Le jury décide en dernier ressort. Les représentants étudiants participent aux réunions du jury, à l'exception des temps de délibération consacrés à la délivrance des unités ou du diplôme.

Le **Conseil de Perfectionnement** du D.U.F.A. est composé de représentants des financeurs, des organisations d'employeurs et de salariés, d'organismes de formation, de formateurs, d'étudiants et des personnels AITOS. Le Conseil examine les réalisations et projets d'aménagement du D.U.F.A. Il formule des recommandations.

2. LES NIVEAUX DE FORMATION ET OBJECTIFS DE FORMATION

Le D.U.F.A est un diplôme de niveau III qui correspond à des emplois équivalents à ceux de Techniciens Supérieurs Spécialisés inscrit au R.N.C.P.

Le D.U.F.A. donne accès de droit à la Licence de Sciences et métiers de l'Éducation et de la formation des universités, de Lille 1 et Lille 3 et sous réserve d'acceptation aux licences professionnelles GA3P (Gestion et Accompagnement des Parcours Personnels et Professionnels) et Médi@tic de l'Université de Lille 1.

Les unités de formation constituant le diplôme ont pour objectif de fournir aux participants des connaissances ou des méthodes leur permettant de :

- décrire, questionner, analyser des pratiques de formation dans leurs dimensions didactiques, pédagogiques, technologiques et institutionnelles,
- s'orienter dans le champ des Sciences Humaines et de l'Éducation afin d'en mobiliser les apports nécessaires à leurs activités professionnelles,
- prendre en compte les possibilités d'assouplissement et d'innovation offertes par la FOAD au niveau de la conception, l'organisation et la conduite des formations. Cela passe par la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication, mais aussi par des compétences quant aux variables d'ouverture possible de la formation.

La formation ainsi conçue est centrée sur des capacités à mobiliser l'expérience personnelle, des méthodes d'analyse et des techniques d'intervention pour élaborer, animer et évaluer des situations et des dispositifs de formation.

3. LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir interrompu des études initiales depuis au moins deux ans,
- Avoir 25 ans au moins à la date de l'inscription, ou 21 ans en justifiant de trois années d'activité professionnelle salariée. Dans ce cas, les périodes d'inscription à Pôle Emploi pourront être prises en compte si elles sont précédées d'au moins trois mois d'activité professionnelle salariée,
- Etre titulaire du baccalauréat, du D.A.E.U. ou de titres équivalents.

A défaut d'expérience professionnelle suffisante ou d'obtention des titres requis, l'expérience sociale pourra être prise en compte. Il appartiendra à la Commission d'Admission d'en décider après examen d'un dossier, évaluation de culture générale et rencontre avec le candidat. Des demandes individuelles pourront être prises en considération, après entretien, dans la limite des places disponibles et des possibilités de financement.

4. LA STRUCTURE PEDAGOGIQUE

4.1 La structure pédagogique générale

La durée du cycle d'études est de 600 heures comprenant 400 heures d'enseignement ou d'accompagnement pédagogique et 200 heures de période en entreprise (en situation professionnelle pour les salariés ou en organismes d'accueil pour les demandeurs d'emploi) **de septembre à juin.**

Le D.U.F.A. s'obtient par la capitalisation des unités d'enseignement.
Certaines des unités articulent une formation en présentiel et une formation à distance.

Intitulé des unités d'enseignement	d'Heures
Méthodologie de l'organisation, de la pratique et de la conduite de projet de formation	120 h
Psychologie du développement et des apprentissages	51 h
Sociologie de l'éducation et de la formation	30 h
Philosophie de l'éducation et de la formation	24 h
Enseigner et apprendre en formation d'adultes	50 h
Accompagnement, dispositifs et usages	27 h
Droit de la formation	21 h
Economie de la formation	17 h
Maitrise des outils et des technologies de la FOAD	30 h
Scénarisation des projets pédagogiques	30 h

Les cours ont lieu le lundi, mardi, mercredi, les jeudi et vendredi sont consacrés au stage.

4.2 L'évaluation

L'obtention du DUFA s'effectue par capitalisation de 10 U.C avec plusieurs formes de contrôles de connaissances. Toutes les unités donnent lieu à évaluation et la première unité suppose la rédaction d'un mémoire professionnel. Certaines UC proposent la formule du contrôle continu : elle permet de reprendre, d'améliorer un travail qui aurait pu être initialement insuffisant. Cette formule suppose toutefois une participation régulière aux séances. Au-delà de trois absences non justifiées par UC, les participants perdent la possibilité de valider leurs travaux par contrôle continu.

Pour d'autres UC, il s'agit d'un examen final.

4.3 Les dispenses et équivalences

Structure de formation, le DUFA est aussi une structure de validation des acquis par la reconnaissance de connaissances et de capacités.

On distingue de ce point de vue deux grands cas de figure :

- soit la validation d'acquis relève de conventions conclues avec des organismes de formation,
- soit la validation relève de l'examen de parcours individuels.

Dans le premier cas, la reconnaissance des acquis est de droit.

Dans le second cas, les demandes circonstanciées d'équivalence sont examinées et accordées ou non par les enseignants responsables des filières ou des UC.

A défaut d'équivalence, les enseignants peuvent accorder une dispense pédagogique qui libère de la présence aux cours sans supprimer pour autant l'exigence d'un contrôle contractualisé des connaissances.

5. LES REFERENTIELS D'ACTIVITES ET DE COMPETENCES

Ces référentiels sont nationaux, ils ont été élaborés au sein du Réseau National des Universités préparant aux Métiers de la Formation.

ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES
<p>Réponse à des appels d'offres et montage des dossiers</p> <p>Le formateur-animateur peut participer à l'élaboration des réponses aux appels d'offre, pour son domaine et cadre d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les logiques et les contraintes des appels d'offres - Apporter les informations utiles pour les actions de formation qu'il assure. - Savoir rédiger des parties du cahier des charges
<p>Conception du plan et des dispositifs de formation</p> <p>Le formateur-animateur participe à l'élaboration des programmes, la définition des objectifs, au choix des méthodes pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - décrire le résultat à obtenir dans son domaine d'intervention et en lien avec les compétences globales vers lesquelles conduit l'action de formation (objectifs globaux) - Analyser les besoins des personnes à former et parfois fixer le niveau d'aptitudes ou de pré-requis (analyser ou définir le niveau initial des personnes à former) - Identifier les caractéristiques des publics devant atteindre ce résultat
<p>Conception de séquences de formation et des situations de formation</p> <p>Le formateur-animateur construit des situations de formation dans son domaine d'intervention</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir les outils de positionnement dans son domaine d'intervention - Définir l'objectif spécifique de la situation d'apprentissage en fonction de l'objectif général - Analyser les opérations liées à ce résultat et définir les connaissances et savoir-être indispensables - Organiser sa séquence en fonction du cadre - Prévoir les moyens pédagogiques
<p>Mise en œuvre du plan et des dispositifs de formation</p> <p>Le formateur-animateur participe aux réunions pour son domaine de compétences.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre et transmettre de l'information
<p>Mise en œuvre des séquences et des situations de formation</p> <p>Le formateur–animateur assure en pleine responsabilité ces différentes activités</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire les séquences et les situations de formation - veiller à la réalisation des tâches et des activités d'apprentissage prévues - réguler les échanges - repérer les difficultés des individus et des groupes - s'assurer des acquisitions - gérer les relations à l'intérieur du groupe 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les modalités d'apprentissage aux besoins et niveaux des publics - Utiliser les équipements, méthodes, techniques et outils pédagogiques appropriés - Utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication comme outil pédagogique - Animer et gérer des groupes. - Etablir une relation de confiance et de sécurité avec les participants - Mesurer à l'entrée, en cours d'action et à l'issue, les acquis, difficultés et progressions des publics pour ajuster l'action et évaluer les résultats. - Articuler les situations de formations aux situations professionnelles - Développer et entretenir des partenariats avec les professionnels et les tuteurs d'entreprises.

ACTIVITE et TACHES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES ET TACHES
<p style="text-align: center;">Accueil et Accompagnement des personnes</p> <p>Le formateur- animateur assure en pleine responsabilité ces différentes activités</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implication des apprenants - Ecouter, reformuler, objectiver et faire preuve d'empathie - Savoir conduire un entretien et veiller à ce que le stagiaire soit acteur de sa démarche - Organiser des situations collectives et individuelles de recherche d'information - Gérer un projet d'apprentissage et/ou d'insertion sociale
<p style="text-align: center;">Evaluation</p> <p>Le formateur- animateur participe à la conception des outils Il mesure les acquis tout au long du processus de formation Il participe à l'évaluation des acquis en situation de travail. Il participe à l'évaluation des dispositifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer et formaliser : - les résultats pédagogiques de l'activité en terme de connaissances et de compétences acquises au regard des objectifs de la formation - les résultats en terme de projets et devenirs des publics. - Mesurer le potentiel de transférabilité d'apprentissage - Réaliser des bilans-diagnostic - Organiser les informations pertinentes pour renseigner les documents administratifs requis
<p style="text-align: center;">Construction et mise en œuvre de la qualité professionnelle</p> <p>Le formateur- animateur s'approprie des outils (référentiels etc. ...) Il formalise ses pratiques en suivant des formations de formateurs Il produit des écrits professionnels Il se forme et transmet des savoirs à l'interne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses pratiques et en rendre compte par écrit - Prendre de la distance avec le terrain - Identifier ses besoins en formation - Partager ses connaissances - Etre porteur du projet de l'institution

6. DESCRIPTIFS DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

- UC1 – Organisation, pratique et conduite du projet de formation
- UC2 – Organisation, pratique et conduite du projet de formation
- UC3 – Psychologie du développement et des apprentissages
- UC4 – Sociologie de l'éducation et de la formation
(Licence 1 Lille3)
- UC5 – Philosophie de l'éducation et de la formation
- UC6 – Enseigner et apprendre en formation d'adultes
- UC7 – Accompagnement, dispositifs et usages
 - S1 Compétences clés, dispositifs, évolutions et usages
 - S2 Accompagnement à la formations
- UC8 – Organisation économique et juridique de la formation
 - Droit de la formation
 - Economie de la formation
- UC9 – Maîtrise des outils et des technologies de la FOAD
- UC10 – Scénarisation de projets pédagogiques

UC1 – ORGANISATION, PRATIQUE ET CONDUITE DE PROJET DE FORMATION

intervenant : Dany BOURDET

Compétences visées/ Objectifs

L'enseignement s'appuie sur l'immersion, la participation et l'investigation des Dufistes au sein d'un organisme de formation ou faisant de la formation ou/et sur l'expérience professionnelle des formateurs en exercice.

On vise l'acquisition ou l'actualisation de capacités :

- à s'informer sur les différentes composantes constitutives d'un organisme de formation ou faisant de la formation et à comprendre son fonctionnement ;
- à observer un dispositif de formation dans son fonctionnement ainsi que les situations pédagogiques qui y prennent place et à les analyser ;
- à présenter un organisme de formation ou faisant de la formation, puis un dispositif de formation et à en décrire le fonctionnement à travers une écriture « objectivante » expurgée de jugements de valeur ou de prescriptions normatives ;
- à formuler, sur la base de l'analyse des situations pédagogiques observées, un questionnement professionnel susceptible d'être développé en UC2 sous forme de projet d'intervention pédagogique.

Contenu de la formation

Dans un premier temps, il s'agira d'apprendre à collecter et à classer des informations sur un organisme de formation ou faisant de la formation de façon à pouvoir appréhender son fonctionnement, mais aussi d'apprendre à observer la mise en œuvre d'un dispositif de formation particulier et les situations pédagogiques qui s'y déroulent en vue de pouvoir ensuite les analyser. Dans un second temps, il s'agira d'apprendre à rendre compte par écrit, en respectant les normes de l'écriture scientifique, de l'organisme de formation ou faisant de la formation ainsi que du dispositif de formation considéré, et du fonctionnement de l'un et de l'autre. Enfin, dans un troisième et dernier temps, il s'agira d'apprendre à formuler un questionnement professionnel sur la base de l'analyse des situations pédagogiques observées, ce questionnement devant servir à guider l'élaboration d'un projet d'intervention pédagogique.

Modalités

Les séances étant construites sur la base d'apports théoriques et méthodologiques de l'intervenant et d'apports d'éléments empiriques des Dufistes et des formateurs issus de leur terrain de stage/d'exercice professionnel, la participation active aux séances est demandée.

Bibliographie succincte :

- COENEN-HUTHER Jacques, « Heurs et malheurs du concept de rôle social », *Revue européenne des sciences sociales*, Tome XLIII, 2005, N°132, pp. 65-82.
- HESS Rémi, « Ethnographie de l'école » in RUANO-BORBALAN Jean-Claude (Dir.), *Éduquer et former*, Sciences Humaines Éditions, 1^{ère} édition, 1997, pp. 43-46.
- HESS Rémi, « L'analyse institutionnelle » in CABIN Philippe et CHOC Bruno (Dir.) *Les organisations. État des savoirs*, 2^{ème} édition actualisée, Sciences Humaines Éditions, 2005, pp. 375-382.
- MARTINEAU Stéphane, « L'observation en situation : enjeux, possibilités et limites », *Recherches qualitatives*, Hors-Série, N°2, 2005, pp. 5-17.
- SAUSSOIS Jean-Michel, « Lire un organigramme : l'abbaye de Fontevraud » in SAUSSOIS Jean-Michel (Dir.), *Les organisations. État des savoirs*, 3^{ème} édition, Sciences Humaines Éditions, 2012, pp. 17-19.

Evaluation

L'UC1 donnera lieu à l'élaboration et à la rédaction du (des) chapitre(s) du mémoire correspondant aux objectifs pédagogiques énoncés.

2016/2017

UC2 - ORGANISATION, PRATIQUE ET CONDUITE DE PROJET DE FORMATION

intervenants : Nathalie BRUNNEVAL Catherine NEGRONI

Compétences visées/ Objectifs

- savoir élaborer et formaliser un projet d'intervention pédagogique,
- être capable d'évaluer sa pratique pédagogique en situation,
- comprendre ce qu'est une remédiation pédagogique,
- savoir apporter des remédiations pédagogiques en fonction des difficultés des apprenants,
- réfléchir à sa posture de formateur.

Contenu de la formation

Cette UC comporte 2 phases, qui correspondent l'un à la deuxième partie du mémoire sur la construction du projet de formation, l'autre à la troisième partie sur l'évaluation du projet et la réflexion sur la professionnalisation de l'étudiant.

Pour la première phase, elle consiste en un temps de pédagogie appliquée à la mise en œuvre réelle d'un projet pédagogique en situation dans l'organisme de formation, support de la formation en alternance.

Cela nécessite conjointement des apports pédagogiques conceptuels et des apports méthodologiques permettant à l'étudiant d'élaborer les différentes étapes du projet d'intervention en réponse à l'analyse des situations pédagogiques observées dans l'organisme d'accueil, réalisée dans l'UC1.

- **Savoir construire un projet pédagogique**

L'étudiant apprendra à construire des séquences pédagogiques en sachant définir les objectifs et les finalités de chaque séance, il devra être capable de construire une progression pédagogique en tenant compte du niveau des apprenants, le contenu pédagogique devra être adapté aux publics de son intervention et également au contexte socio-économique dans lequel se situe son intervention éducative et de formation.

- **Connaître et savoir appliquer la théorie pédagogique en situation**

On s'attachera à ce que l'étudiant acquiert quelques-unes des théories pédagogiques et soit en mesure de le réfléchir en présence lors de l'élaboration du projet et qu'il sache façonner les contenus du projet en lien avec la stratégie pédagogique retenue.

Ce qui reviendra à savoir prendre en main le groupe, à donner un rythme aux séquences pédagogiques, l'étudiant devra concevoir un cadre d'apprentissage sollicitant et stimulant pour les apprenants.

Enfin, dernière visée, il s'agira de promouvoir l'inventivité et la créativité à travers des projets innovants qui proposent une réponse cohérente en fonction des besoins identifiés du public.

Pour la deuxième phase le cours se divise en deux temps :

- **Un premier moment va s'attacher à questionner une situation pédagogique ou un dispositif de formation.** Puis de manière appliquée : définir la remédiation, sa place, son intérêt dans le projet pédagogique mis en œuvre.

Il s'agira de bien comprendre ce sur quoi se fonde une remédiation, ce qu'elle apporte et la fonction de la remédiation.

La mise en œuvre de la remédiation amènera à identifier des outils, des supports pédagogiques et des animations pédagogiques vers des scénarios pédagogiques adaptés aux publics et innovants.

- **Un second moment consistera à analyser une pratique conçue comme un processus de transformation déterminé et finalisé ;** identifier la pédagogie mise en œuvre et la pratique pédagogique construite au fil des expériences d'alternance. Mais aussi, **mobiliser stratégiquement des modes de pensée instrumentale, méthodologique et axiologique,** soit ramener la pédagogie aux méthodes pédagogiques vues en UE pédagogie en regard de difficultés des stagiaires, afin d'identifier ce qui anime un style pédagogique et la construction de l'étudiant comme formateur d'adultes.

Modalités

Cette dernière partie de l'UE2 se tient en séance en présentiel avec quelques séances en e-learning en fin de semestre visant à évaluer les productions écrites des étudiants sur cette partie du mémoire.

Bibliographie succincte

- LESNE, M. (1994) Travail pédagogique et formation d'adultes: éléments d'analyse, L'harmattan.
- MEIRIEU, P. (1996). La pédagogie différenciée : enfermement ou ouverture. In A.Bentolia, L'école : diversité et cohérences, Paris : Nathan, p109-149.
- MEIRIEU, P. (1996 L'école, mode d'emploi: des "méthodes actives" à la pédagogie différenciée, Collection Pédagogies, (ESF)
- MERHAN F., RONVEAUX C. & VANHULLE S. (éds.) (2007) « Alternances en formation » – *Raisons Éducatives*.

Evaluation

Contrôle continu en séance.

Élaboration d'un mémoire professionnel qui présente l'action de formation observée par le stagiaire et rend compte de la conduite du projet et en évalue les résultats.

UC3 – PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT ET DES APPRENTISSAGES

Intervenant : Patrice DOYE

Compétences visées/ Objectifs

- faire monter les prises de conscience de ce qui se passe en direct dans les aspects relationnels du groupe de formation, système conçu comme formateur-stagiaire.
- à partir de l'expérience directe, prendre le temps de faire émerger en tant que formateur, les questionnements de forme et de fond qui en découlent.

Contenu de la formation

sensibilisation aux grandes lignes générales de la Gestalt-thérapie et de l'analyse systémique en tant qu'approches phénoménologiques de la dynamique de groupe.

Modalités

Dans la sécurité des cadres du laboratoire psycho-social, les jeux, mises en situation, exercices pratiques précèdent les apports théoriques.

Le vécu sur terrain est primordial, aussi bien en tant qu'expérience rapportée du formateur en stage dans l'entreprise qu'en tant qu'étudiant du DUFA à l'Université.

Bibliographie succincte

- SALATHÉ N, : « *Psychothérapie existentielle : une perspective gestaltiste* », Paris, Azy, 1992, 143 p
- WATZLAWICK P, BEAVIN J., JACKSON D. : « *une logique de communication* » trad. Seuil, 1972
- WITTEZAELE G., « la recherche de l'école de Palo Alto », Seuil

Evaluation

- présence à la session
- participation à la session
- production d'un texte assez court et analysant une situation vécue de terrain

UC 5 : PHILOSOPHIE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

Noms des intervenants : Martine BEAUVAIS AZZARO

Compétences visées/ Objectifs

- Développer les capacités de réflexion critique sur les discours et les pratiques de la formation d'adultes.

Il s'agit principalement de développer, autour de textes et de questions philosophiques, des capacités

- de lecture,
- d'analyse,
- d'argumentation,
- de jugement.

Contenu de la formation

- La philosophie comme démarche "réflexive" et "critique" permettant de penser et d'agir l'éducation et la formation.
- Mettre en œuvre une démarche de conceptualisation à partir d'un questionnement philosophique lié à une situation éducative et/ou de formation.
- S'appropriier les principales notions et/ou concepts propres au champ de l'éducation et de la formation des adultes.

Modalités

Cette unité mêle séances en présentiel et à distance. Les deux dernières séances en présentiel seront consacrées à la présentation orale et au débat autour des productions écrites de chaque étudiant.

Bibliographie succincte

- BEAUVAIS AZZARO, M. 2014. *La posture éthique en formation des adultes*. Paris : L'Harmattan.
- DEVELEY, M. 2001. *Propos sur les sciences de l'éducation. Réflexions épistémologiques*. Paris : ESF Éditeur.
- HADJI, C. *Penser et agir l'éducation. De l'intelligence du développement au développement des intelligences*. Paris : ESF Éditeur.
- KERLAN, A. 2003. *Philosophie pour l'éducation : Le compagnonnage philosophique en éducation et formation*. Paris : ESF Éditeur.
- MEIRIEU, P. 1996. *Frankenstein pédagogue*. Paris : ESF Éditeur.
- PATURET, J.-B. 2007. *De la responsabilité en éducation*. Paris Éditions ERES.
- REBOUL, O. 1989. *La philosophie de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France

Evaluation

L'étudiant sera amené à produire un document à partir d'une question philosophique ancrée dans une situation d'éducation ou de formation. L'évaluation de l'UE portera sur ce document ainsi que sur sa présentation orale par l'étudiant.

UC 6 : ENSEIGNER ET APPRENDRE EN FORMATION D'ADULTE

intervenants : Isabelle GHESQUIERE ; Raquel BECCERA

Compétences visées/ Objectifs

- Se familiariser avec les modèles d'enseignement/apprentissage en réponse à la question fondamentale de l'éducation : qu'est-ce qu'apprendre et enseigner ?
- Repérer les éléments d'une situation pédagogique et les paramètres influant sur cette situation
- Concevoir des séquences de formation adaptées à un public adulte, dans un cadre institutionnel et un contexte spécifiques, les conduire, les évaluer.
- se familiariser avec la lecture des œuvres scientifiques relatives aux approches didactiques de la formation des adultes
- repérer les situations professionnelles susceptibles d'être modélisées en situation de formation

Contenu de la formation

- Apports théoriques de référence concernant le vocabulaire pédagogique de base : andragogie, pédagogie, didactique, méthodes, enseigner, apprendre, éduquer, former, styles d'apprentissage, savoirs, connaissances, évaluation, objectifs...
- Appropriation du « triangle pédagogique » à partir de mises en situations (repérage des pôles : apprenant – formateur – savoir et des relations qu'ils entretiennent).
- Les différentes modélisations des processus d'enseignement / apprentissage
- Les principaux courants en formation d'adultes et leurs évolutions récentes.
- Appropriation de l'outillage requis pour l'élaboration méthodique d'une action de formation et d'un scénario de cours (apports théoriques et activités d'appropriation)
- Construction du scénario de cours (trame)
- Les outils d'évaluation et leur adaptation aux objectifs fixés ;
- Apports théoriques en didactique professionnelle, en analyse du travail, en didactiques des disciplines et en psychologie des apprentissages et du développement des adultes
- Illustration avec des situations professionnelles, et avec des terrains investis par les dufistes

Modalités

En présentiel : Alternance de mises en situation sur le thème du module, de travaux en sous-groupes, de restitution/exploitation en grand groupe et d'apports de l'intervenante et de ressources disponibles en ligne.

À distance : Activités de renforcement/d'appropriation des notions et travaux de production pédagogique individuels et/ou coopératifs accompagnés à distance.

Bibliographie succincte

- E BOURGEOIS, CHAPELLE., 2011, « Apprendre et faire apprendre », Paris, PUF.
- D CHALVIN D., 2006, Formation méthodes et outils, Encyclopédie des pédagogies pour adultes Tome 2, Séminaires Mucchielli ESF .
- S. COURAU : Les outils d'excellence du formateur, ESF, 2001.
- JP MARTIN, E SAVARY, 2001, "Formateur d'adultes " se professionnaliser Exercer au quotidien, Chronique sociale, CAFOC NANTES.
- R. MUCCHIELLI : Les méthodes actives dans la pédagogie des adultes, ESF - col. FPSH, 1995.
- F. RAYNAL et A. RIEUNIER : Pédagogie : dictionnaire des concepts clés, ESF, Paris, 1997.
- J. STODEUR : Enseigner et/ou apprendre, pour choisir nos pratiques ; De Boeck – coll. Outils pour enseigner ; Bruxelles, 1996, 111 p.

Evaluation

Formalisation d'une séquence pédagogique sur un thème choisi et conçue par l'étudiant.
Exposés en sous groupes .

UC7 - ACCOMPAGNEMENT, DISPOSITIFS ET USAGES

S1 (15 HEURES) : COMPETENCES CLES : DISPOSITIFS, EVOLUTIONS ET USAGES

intervenants : Laurence LEJEUNE

Compétences visées/ Objectifs

- compréhension et appréhension des enjeux de formation des adultes faiblement qualifiés en France
- Bonne connaissance et maîtrise des cadres de référence pédagogique des dispositifs de formation des années 90 à nos jours
- bonne connaissance et maîtrise des cadres juridiques et financiers des politiques de formation et leur évolution
- bonne maîtrise de la notion de compétences, du cadre européen des compétences clés, de la certification cléa
- bonne connaissance des acteurs, des usagers, des pratiques des dispositifs compétences clés en France et dans la région nord pas de calais

Contenu de la formation

La session est composée de 5 séances de 3 heures. Il sera abordé trois grandes thématiques. La séance sera découpée en deux parties : des apports sur la thématique avec des échanges et des exercices pratiques qui aideront à la compréhension et à la maîtrise du sujet.

1 - **La constitution d'un langage commun** autour de la notion de référentiel. Les référentiels et le rapport aux apprentissages et connaissances de base : découverte des référentiels et de leur évolution : une approche différenciée de la formation des adultes, le rapport à la formation des adultes de niveau infra bac.

2 - **L'organisation des dispositifs de formation des années 90 à nos jours** : cadres de référence pédagogique, philosophique autour de la formation tout au long de la vie, les financeurs publics et privés, le partenariat, le public...

3 - **Les compétences clés : l'approche formation des adultes** : un tournant depuis la loi du 5 mars 2014

Modalités

Il sera proposé une alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas pratiques (travail en sous-groupes) . Chaque thème abordé fera l'objet d'un dossier composé d'un diaporama, de textes, de fiches ressources. Un travail de recherche sera proposé entre les séances.

Bibliographie succincte

- ENLART, S 2011, « La compétence » in Traité des sciences et techniques de la formation, sous la direction de Philippe CARRE et Pierre CASPAR, pages 229-248
- FERNAGU-OUDET S : « Voyage au cœur de la compétence ou... pour une épistémologie de la pratique », in Actualités de la formation permanente n° 170, p 8-20
- LECLERCQ, V : « Les compétences-clés : un renouvellement des pratiques en formation de base ? » Intervention en plénière au colloque franco-belge en Champagne-Ardenne - Illettrisme : compétences clés et itinéraires de réussite - Initiales 2009
- LÉVY-LEBOYER, CI « Le cœur à l'ouvrage » in Sciences humaines n° 92, mars 1999.
- STROOBANTS M. 2000. La qualification ou comment s'en débarrasser In Doiz J. et Ollagnier E. (dir.). L'énigme de la compétence en éducation Bruxelles, De Boeck, Coll. Raisons Éducatives
- PERRENOUD P. (1995) « Des savoirs aux compétences De quoi parle-t-on en parlant de compétences? » Pédagogie collégiale, vol. 9 no 1, octobre 1995
- MONCHATRE S. 2010. Déconstruire la compétence pour comprendre la production des qualifications- Revue pluridisciplinaire en sciences de l'homme et de la société. Numéro 10

Evaluation

L'évaluation se basera sur une étude de cas qui mobilisera les connaissances acquises lors des séances, des recherches personnelles et voir l'expérience des étudiants sur ce champ.

S2 (12 HEURES) : ACCOMPAGNEMENT A LA FORMATION

intervenants : Caroline SANSEN

Compétences visées/ Objectifs

- Questionner le sens donné à l'accueil et à l'accompagnement des personnes
- Identifier les compétences à accompagner
- Identifier les différentes sortes d'entretiens et apprendre à poser un cadre adéquat.
- S'ouvrir aux facteurs psychologiques, institutionnels et sociaux qui agissent sur la dynamique de l'entretien
- Identifier les difficultés à mener un entretien
- Se situer dans sa manière d'être en entretien, être plus conscient de la place que l'on occupe et de l'impact de son mode relationnel, découvrir les résonances en soi, les filtres et les écrans
- Expérimenter d'autres manières d'être, d'autres modes de relation, d'autres rôles
- Identifier les attitudes qui favorisent l'expression et la réflexion d'autrui

Contenu de la formation

- Les différentes sortes d'entretien
- L'entretien d'accompagnement : l'accueil, l'analyse des besoins et des demandes, le cadre, les séquences de l'entretien
- L'écoute : le questionnement, la reformulation, l'objectivation, l'empathie
- Les attitudes de Porter, la recherche des mots justes
- Identifier son style en tant qu'accompagnant
- Les notions d'observation, d'interprétation, de sentiment, de besoin, de demande...
- Les résistances : projections, évitements, transfert...

Modalités

Dans la sécurité des cadres du laboratoire psycho-social, les jeux, mises en situation, exercices pratiques précèdent les apports théoriques.

Le vécu sur terrain est primordial, aussi bien en tant qu'expérience rapportée du formateur en stage dans l'entreprise qu'en tant qu'étudiant du DUFA à l'Université.

Evaluation

- présence à la session
- participation à la session

UC8 - ORGANISATION JURIDIQUE ET ÉCONOMIQUE DE LA FORMATION

intervenantes : Emmanuelle CARRUE (pour le droit) ; Loana BOANCA-DEICU (pour l'économie)

Compétences visées/ Objectifs

- Comprendre des textes juridiques : législatifs, réglementaires et jurisprudentiels (travail sur vocabulaire juridique),
- Savoir qualifier juridiquement des situations sociales problématiques,
- Développer la capacité d'analyse de l'évolution, du rôle et de la place de la formation continue sur ses différents marchés,
- Développer les savoir-faire requis pour la conduite de dispositifs : aspects économiques, administratifs et juridiques,
- Appliquer des règles de droit à des cas pratiques.

Contenu de la formation

1. INTRODUCTION AU DROIT DE LA FORMATION

- Définition du droit à la formation
- Les différentes sources du droit de la formation. (légales, réglementaires, contractuelles...)

2. LE DROIT ET LES ACTIONS DE FORMATIONS

- Dispositifs pour salariés du privé (CPF, CIF, CVAE, CBC....)
- Dispositifs pour salariés du public (DIF, CFP, CVAE, CBC.....)

3. LE MARCHÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- La formation, un secteur économique
- Les mécanismes de financement de la formation professionnelle

4. LES ACTEURS ET PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FORMATION

- L'action des acteurs (l'offre et la demande de formation).
- Les panoramas et typologie des différents dispositifs de formation.

Modalités

21 h pour le droit,
17 h pour l'économie.

Bibliographie succincte

- DELAMOTTE, É. (1998). Une introduction à la pensée économique en éducation. Paris : PUF.
- VOISIN, A. (2004). L'économie de la formation. In P. Carré & P. Caspar (s/d.) Traité des sciences et des techniques de la formation. Paris : Dunod, 2e éd.
- VOISIN, A. (2005). La formation et son économie. Un état des études et des recherches en France, Savoirs, n° 7, p. 9-37.

Evaluation

Devoirs sur table pour le droit et l'économie

UC9 - MAÎTRISE DES OUTILS ET DES TECHNOLOGIES DE LA FOAD (TIC)

intervenant : Daniel BART

Compétences visées/ Objectifs

- pratiquer et maîtriser les outils informatiques (environnement informatique, communications électroniques, plate-forme Accel de FOAD) pour une autonomie du formateur.
- développer des connaissances et des capacités pour réfléchir au moyen d'intégrer avec pertinence et efficacité l'utilisation des médias et outils numériques dans la mise en œuvre d'un projet de formation.
- maîtriser les environnements technologiques permettant de mettre en œuvre un dispositif de FOAD.

Contenu de la formation

1. Pratiquer, s'orienter, s'organiser dans un environnement informatique de travail (logiciels, fichiers de données, stockage des données, lecture et sauvegarde des informations, organisation de l'information, Internet...)
2. Pratique approfondie d'une plate-forme de FOAD (Accel), avec ses différentes fonctionnalités : ressources en lignes, espaces de discussion et de communication, échange et mise en commun de supports, outils de collaboration à distance...
3. Chercher, s'informer avec la technologie informatique : ressources locales et ressources en ligne, navigation Internet, outils documentaires...
4. Communiquer au moyen des TIC : identifier, pratiquer et comparer les divers modes de communication électronique pour échanger à distance, envoyer et recevoir des documents,...
5. Pratiquer l'écrit comme outil du formateur (à distance) : participer à des discussions en ligne, échanger par messagerie, produire des documents de formation, expliciter un projet de formation, etc. Réfléchir aux enjeux et nécessités de l'écrit pour le formateur (à distance).

Modalités

Cette UC (30 heures au total) alternera des moments de regroupement présentiel et des moments de formation à distance. La formation est organisée à distance depuis la plate-forme ACCEL.

Bibliographie succincte

- BLANDIN B (2012), « Apprendre avec les technologies numériques : quels effets identifiés chez les adultes ? », *Savoirs*, n° 30, p. 9-58. URL : www.cairn.info/revue-savoirs-2012-3-page-9.htm.
- BRUILLARD É (2010), « Formation à distance : dispositifs techniques. Structuration organisationnelle, spatiale et temporelle des environnements », *Distances et savoirs*, Vol. 8, p. 207-221. URL : www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2010-2-page-207.htm.
- Education permanente* (2013), « La formation à l'épreuve du numérique », Hors-série n°5.
- FLUCKIER C (2011), « De l'émergence de nouvelles formes de distance. Les conséquences des nouvelles pratiques de communication ordinaires sur la FAD dans le supérieur », *Distances et savoirs*, Vol. 9, p. 397-417. URL : www.cairn.info/revue-distances-et-savoirs-2011-3-page-397.htm.

Evaluation

La note finale repose sur :

- un court dossier relatif à un projet possible de formation concernant un outil numérique ou technologique (dans des domaines comme le traitement de texte, les logiciels tableurs, la recherche documentaire et la gestion de bibliographie, les diaporamas...) : élaboration et présentation du dispositif, modalités de mise en activité des participants, production de supports pédagogiques médiatisés, analyse de la démarche de formation proposée...
- la participation à la plate-forme du cours.

UC10 - SCÉNARISATION DE PROJETS PÉDAGOGIQUES

intervenant : Fabienne GANTIER

Cette UC s'appuiera sur l'UC 6 ENSEIGNER ET TRANSMETTRE EN FORMATION D'ADULTES et l'UC 9 - MAÎTRISE DES OUTILS ET DES TECHNOLOGIES DE LA FOAD (TIC)

Pré requis : maîtrise théorique et pratique des bases de la bureautique et de l'environnement numérique

Compétences visées/ Objectifs

- Concevoir un projet pédagogique qui s'appuie sur les TICE et la FOAD.
- Identifier les outils de production multimédias et réfléchir à leurs usages pédagogiques potentiels.
- Appréhender les différentes facettes de la scénarisation
- Réaliser une séquence du scénario en explicitant les choix opérés dans les outils mobilisés mais aussi dans les modalités de formation
-

Contenu de la formation

- Panoramas des logiciels open source et dédiés à la conception/réalisation de ressources numériques : mener une réflexion sur les intérêts, limites et usages pédagogiques des logiciels.
- Prise en main d'outils de production utiles à la réalisation d'une ressource pédagogique.
- Analyse de scénarios existants
- Réalisation d'un site intégrant le scénario pédagogique, la réalisation d'une séquence de formation qui exploitera différents logiciels open-source.

Modalités

Alternance de travaux en sous-groupes et en grand groupe, TP et travail individuel

Bibliographie succincte

Thot, <http://cursus.edu/>

Les outils tice de Fidel Navamuel, <http://outilstice.com/>

Evaluation

Seront évalués le site, le scénario pédagogique intégrant une dimension FOAD et Tice ainsi que la séquence réalisée. Les étudiants prendront soin d'explicitier les différents choix opérés.